parcours Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière

Master mention Urbanisme et aménagement

Présentation

Le master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) forme des urbanistes capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle.

Objectifs

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels chargés d'opérations urbaines et immobilières dont la fonction sera d'assister les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre et la conduite de leurs projets d'aménagement.
L'enseignement dispensé vise plusieurs cibles de connaissances : analyse de la commande politique et des attentes sociales, études de faisabilité, programmation urbaine et immobilière, maîtrise d'outils et de savoirs réglementaires, coordination technique et financière, dialogue avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage.

Compétences visées

Les étudiants développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiants formés de gérer l'action de l'ensemble des intervenants impliqués dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

- Accompagner les maîtres d'ouvrages publics et/ou privés dans la conduite opérationnelle de leurs projets.
- Monter et piloter des opérations complexes dans les champs de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier.
- Percevoir la globalité d'un projet d'ouvrage urbaine et immobilière depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle.
- Disposer des ressources scientifiques, techniques, opérationnelles et pluridisciplinaires pour conduire les opérations et les projets avec une autonomie de décision et d'organisation.
- Développer une culture approfondie de l'aménagement et de l'urbanisme grâce à une intégration et une expérimentation concrète dans un réseau et un environnement professionnel de la maîtrise d'ouvrage.
- Engager des démarches expérimentales et innovantes dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de la construction.

Organisation de la formation

Cursus initial : deux ans de formation, 1ère année de master (M1) et 2ème année de master (M2).
Double cursus architecte-urbaniste en partenariat avec l'ENSAB : trois ans de formation (M1, M2 et Post-PFE).

La formation suit une logique de professionnalisation progressive sur 2 années. Les étudiants accédant en 1ère année de master se voient offrir un nombre important de cours thématiques leur permettant de découvrir les enjeux de l'aménagement, les acteurs, mais aussi les outils et les procédures de l'action urbanistique. Ces apprentissages se font en tronc commun avec un périmètre variable : une pluridisciplinarité forte pour les enseignements méthodologiques et une pluridisciplinarité « à la carte » pour les enseignements thématiques. En 2ème année de master, la spécialisation s'accentue avec l'augmentation des heures consacrées à la mise en situation professionnelle avec des formats pédagogiques interactifs et une part significative d'interventions assurées par des professionnels. En 2ème année de master, les étudiants réalisent deux ateliers professionnalisant sur commande : un atelier de projet urbain et architectural et un atelier de programmation urbaine et immobilière. Les compétences professionnelles développées dans le cadre de ces ateliers sont complétées par les apports de conférences professionnelles, un workshop et un séjour d'étude.

La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise, entre autres, dans les ateliers de projet urbain et le stage de six mois en situation d'intégration professionnelle.

La structure et le contenu du Master MOUI ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024

l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), charte reconnue par les organisations professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, Société Française des Urbanistes) ainsi que l'Association Européenne des Formations en Urbanisme (AESOP).

Admission

Conditions d'admission

Accès sélectif en M1 et en M2 :
Sélection sur dossier (classement des candidats admissibles) et entretien (classement des candidats admis sur liste principale ou sur liste complémentaire).

Critères de sélection sur dossier :
Qualité du cursus académique antérieur, dont la mention du diplôme et les résultats obtenus ; adéquation du projet de formation et du projet professionnel avec le master ; résultats académiques aux Unités d'Enseignements Fondamentaux ; qualité du dossier de candidature, motivation de l'étudiant(e), qualité rédactionnelle, autres expériences et activités.

Critères de sélection en entretien :
Maturité du projet professionnel, pertinence de l'argumentation relative au choix de formation par rapport au projet professionnel, connaissance des secteurs d'exercice professionnel en lien avec le master ; qualité globale de la prestation orale, qualité de la communication orale, clarté de l'exposé, capacité à argumenter ; connaissance du domaine et de la formation, maîtrise des concepts et des méthodologies pertinentes en lien avec le domaine et la formation.#

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (# *https://www.monmaster.gouv.fr/*).
En savoir plus :# https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master

Public cible

La formation s'adresse à des étudiants diplômés d'un niveau minimum Bac +3 pour l'entrée en 1ère année (M1) et Bac +4 pour l'entrée en 2ème année (M2) issus de formations initiales diversifiées : géographie, aménagement, urbanisme, architecture, sociologie, économie et gestion, droit et science politique, métiers de l'immobilier et du BTP, métiers des administrations et des collectivités territoriales, ingénieurs et diplômés des Instituts d'Études Politiques.

Et après ?

Poursuite d'études

Mastères spécialisés, thèse de doctorat.

Poursuite d'études dans l'établissement
> Doctorat Aménagement de l'espace et urbanisme
> Doctorat Géographie

Débouchés professionnels

Emplois occupés :
- Urbaniste
- Chef de projet
- Chargé d'opérations
- Responsable d'opérations
- Monteur d'opérations
- Chargé de programme
- Responsable de programme

Structures employeurs :
- Entreprises Publiques Locales (SEM, SPL, SPLA)
- Collectivités territoriales et EPCI (communautés de communes, d'agglomérations, communautés urbaines)
- Offices Publics de l'Habitat (OPH)
- Entreprises Sociales de l'Habitat (SA d'HLM)
- Conseils Régionaux et Départementaux
- Cabinets d'architecture et d'urbanisme
- Bureaux d'études d'ingénierie urbaine
- Promoteurs immobiliers, coopératives de construction, entreprises de BTP
- Etablissements Publics d'Aménagement, Etablissements Publics portuaires et aéroportuaires Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial : SNCF, RFF, Gares & connexions et leurs filiales immobilières

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024

Les + de la formation ?

Vie étudiante

L'association # REMOU, Réseau des Etudiants du master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et immobilière, a pour objet de créer les meilleures conditions pour le déroulement de la formation et d'organiser les temps forts du master ; de promouvoir le master autant auprès des institutions locales et nationales, qu'auprès des professionnels et des étudiants ; de créer et d'entretenir le réseau réunissant l'ensemble des étudiants ayant suivi le master ; d'organiser des sorties et des évènements favorisant l'interconnaissance entre les étudiants du master MOUI. *# https://www.facebook.com/MasterMOUI*

International

Voyage d'étude : Bordeaux (2015), Liège (2015), Laval (2016), Dublin (2016), Saint-Brieuc (2016), Milan (2017), Caen (2017), Toulouse (2018).

Stage

> **Stage:** Obligatoire (6 mois en master 2)

Missions : montage et conduite d'opération, programmation urbaine, études de faisabilité, suivi et gestion de projet, renouvellement urbain, réhabilitation, rénovation urbaine, développement immobilier, animation de dispositifs participatifs.

Organismes d'accueil : SEM, SPLA, OPH, SA HLM, collectivités territoriales, EPCI, promoteurs immobiliers, EPA

Alternance

> **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation

Les deux années du master MOUI (M1 et/ou M2) sont ouvertes aux candidats en alternance, dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Le rythme de l'alternance est hebdomadaire avec 2,5 jours par semaine en formation à l'université (campus Villejean à Rennes) et 2,5 jours par semaine en entreprise, suivi d'une période longue (6 mois) en entreprise en fin de 2ème année de formation.
Les candidatures pour l'alternance sont conditionnées à la présentation d'une promesse d'embauche dès la phase de candidature. La recherche d'un contrat de professionnalisation est à l'initiative des candidats.

EN RÉSUMÉ

Crédits ECTS : 120 crédits

Durée : 2 ans

Modalité d'enseignement
- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Stage : Obligatoire (6 mois en master 2)

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024

Programme

Programme

Master 1

Semestre 7

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme	UEMA				6 crédits
Droit urbanisme	ENMA				4 crédits
Politiques habitat	ENMA				2 crédits
UES1 - Acteurs et systèmes d'action urbains	UESP				
Sociologie urbaine, action publique et territoires	ENMA				2 crédits
Introduction à la maîtrise d'ouvrage	ENMA				3 crédits
Histoire de l'architecture	UEMA				3 crédits
Histoire de l'architecture et des formes urbaines	ENMA				3 crédits
Séminaire ENSAB	ENMA				
UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement	UMI				6 crédits
SIG pour l'aménagement et l'environnement	ENMN				2 crédits
Techniques d'enquête : questionnaire	ENMN				2 crédits
Techniques d'enquête: observation et entretien	ENMN				2 crédits
UMI2 - Enjeux, outils et politiques d'aménagement 1	UMI				6 crédits
Cours à choix 1	CHOI				2 crédits
Espaces publics	ENMN				1,5 crédits
Metropolisation et marketing territorial	ENMN				1,5 crédits
Mobilités durables	ENMN				1,5 crédits
Paysage : de l'objet à ses représentations	ENMN				1,5 crédits
Cours à choix 2	CHOI				2 crédits
Espaces ruraux et politiques de développement	ENMN				1,5 crédits
Données et villes intelligentes	ENMN				1,5 crédits
Numérique et évolutions des modes de vie	ENMN				1,5 crédits
Mobilités résidentielles et quotidiennes	ENMN				1,5 crédits
Cours à choix 3	CHOI				2 crédits
Patrimoine et aménagement	ENMN				1,5 crédits
Géographie de l'environnement : démarches et éthique	ENMN				1,5 crédits
Tourisme et territoires	ENMN				1,5 crédits
BIM, CIM et transformation des pratiques de projet	ENMN				1,5 crédits
UEL7 - Langues MOUI	UEL				3 crédits
Enseignements facultatifs	UENF				
Validation de l'engagement étudiant	VEE				

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées
sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme 2	UEMA				2 crédits
Histoire de la ville et des théories de l'urbanisme	ENMA				2 crédits
UES1 - Urbanisme opérationnel	UMI				13 crédits
Procédures et opérateurs de l'urbanisme	ENMA				4 crédits
Renouvellement urbain et habitat	ENMA				4 crédits
Outils réglementaires	UEMA				5 crédits
Visites de la maîtrise d'ouvrage	ENMA				
Outils réglementaires et urbanisme opérationnel	ENSM				
UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement	UMI				6 crédits
Atelier territorial	ENMN				4 crédits
Communication et design graphique	ENMN				2 crédits
UMI2 - Enjeux, outils et politiques de l'aménagement 2	UMI				6 crédits
Cours à choix 1	CHOI				2 crédits
Morphologie et design urbain	ENMN				2 crédits
La fabrique de la ville en 4D	ENMN				2 crédits
L'individu dans la ville: perception, représentation	ENMN				2 crédits
Hydrosystemes: processus, gestion et qualité des milieux	ENMN				2 crédits
Cours à choix 2	CHOI				2 crédits
Santé et territoires	ENMN				2 crédits
Nature ville	ENMN				2 crédits
Acquisition et gestion foncière	ENMN				2 crédits
Stratégies urbaines dans les Suds	ENMN				2 crédits
Cours à choix 3	CHOI				2 crédits
Risques , vulnérabilité et territoires	ENMN				2 crédits
Urbanistés contemporaines	ENMN				2 crédits
Approches sensibles : ambiances, usages et projets	ENMN				2 crédits
Services, proximité et développement local	ENMN				2 crédits
UEL8 - Langues MOUI	UEL				3 crédits
Enseignements facultatifs	UENF				
Validation de l'engagement étudiant	VEE				

Master 2

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UES1 - Culture et savoirs urbains	UESP				7 crédits
Science politique et gouvernance	ENSC				2 crédits
Ville, énergie, climat	ENSC				2 crédits
MOA Alternatives	ENSC				1 crédits
Culture de la ville et du projet urbain	ENSC				
UES2 - Outils et ressources économiques et juridiques	UESP				8 crédits
Outils juridiques	UEMA				5 crédits
Contentieux en urbanisme	ENMA				

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024

Droit de l'urbanisme opérationnel	ENSC	
Acteurs et procédures de la commande publique	ENSC	
Outils économiques	UEMA	3 crédits
Economie aménagement	ENMA	
Economie territoriale	ENMA	
UES3 - Atelier de projet urbain	UESP	10 crédits
Atelier de projet urbain, architectural et paysager	ENMA	10 crédits
UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 1	UMI	5 crédits
Gouvernance territoriale et politiques d'aménagement	ENMN	2,5 crédits
Approches critiques des enjeux urbains	ENMN	2,5 crédits
Gestion de projet urbain	ENMN	2,5 crédits
Questions urbaines dans les villes des suds	ENMN	2,5 crédits
Enseignements facultatifs	UENF	
Validation de l'engagement étudiant	VEE	
UES1 - Espaces, Inégalités et discriminations	UESP	15 crédits
Relations interethniques et migrations	ENSC	4 crédits
Epistémologie de la critique en sciences sociales	ENSC	3 crédits
Espaces et mobilités territoriales	ENSC	4 crédits
Inégalités, santé et territoire	ENSC	4 crédits

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UES1 - Maîtrise d'ouvrage urbaine	UESP				7 crédits
Urbanisme opérationnel	ENMA				
Montage d'opération	ENMA				
Expertise et stratégie foncière	ENMA				
UES2 - Maîtrise d'ouvrage immobilière	UESP				7 crédits
Mécanismes de production de l'habitat	ENMA				
Enjeux sociaux et projet urbain	ENMA				
Programmation immobilière	ENMA				
UES3 - Communication et co-production de projets urbains	UESP				3 crédits
Techniques graphiques et modélisation	ENMA				
Voyage d'études	ENMA				
UES4 - Intégration professionnelle, recherche opérationnelle	UESP				12 crédits
Stage et intégration professionnelle (6 mois)	ENMA				
Mémoire de recherche opérationnelle	ENMA				
UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 2	UMI				1 crédits
Workshop IAUR	ENMN				
Enseignements facultatifs	UENF				
Validation de l'engagement étudiant	VEE				

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées
sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 décembre 2024